

Dynamiques migratoires et dynamiques associatives

Ne dites pas que les émigrés africains installés au Sud contribuent aussi à la dynamique associative, on les pense sans ressources et sans ressorts

Sylvie BREDELOUP

(ORSTOM-Dakar)

Avec la collaboration de Cheikh Oumar BA

(Allocataire ORSTOM-Dakar)

Résumé

Les émigrés de la vallée du fleuve Sénégal ont constitué depuis de nombreuses années, à l'extérieur, en France et dans de nombreux pays d'Afrique, des associations de ressortissants pour le développement de leur village. A partir d'une recherche menée en partenariat avec l'Université de Lille dans cinq villages de la moyenne vallée du fleuve, caractérisés par une forte émigration internationale et inter-africaine, les structures associatives se révèlent autant des lieux de confrontations et de conflits de pouvoirs que des espaces d'initiatives et d'innovations.

Mots-clés : Migration internationale, migration inter-africaine, associations, réinvestissements sociaux et économiques, village, vallée du fleuve Sénégal, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Sénégal.

Abstract

Migrants of Senegal valley have created citizen associations in order to develop their country. These have been set up in France and in other countries of Africa since the sixties. From research carried out in partnership with the university of Lille in five villages of Senegal valley, which are characterised by a high international migration, these associations would seem to be centers of initiatives and innovations. However they would appear to engender some confrontations and conflicts of interests.

Key-words : International migration, african migration, associations, social and economic investments, village, Senegal valley, Ivory Coast, Congo, Gabon, Senegal.

De nombreuses études ont été conduites auprès des populations africaines originaires de la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) ayant migré en France.

Les auteurs se sont intéressés aux répercussions de la migration massive des sociétés *Haalpulaar* (moyenne vallée) et *Soninke* (Haute Vallée) autant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil, démontrant son caractère structurel. Plus récemment encore, des recherches¹ ont apporté un éclairage novateur sur le rôle économique joué par les migrants dans le cadre des associations de ressortissants. Se développant dans les grands centres urbains français sur la base des origines communes de ses membres, ces groupes de pression parviennent à financer des actions de développement dans leurs villages d'origine, palliant au désengagement des Etats africains. Assurant l'interface entre des communautés plus ou moins bien organisées, les pouvoirs publics, les institutions régionales, internationales, ces formations sont devenues incontournables ici et là-bas. En France, quatre cents associations créées sous le régime de la loi 1901 ont été recensées par l'Institut PANOS, pour les trois pays du fleuve Sénégal.

Pourtant, l'émigration des habitants de la vallée ne se résume pas à ce seul mouvement entre le village et les cités françaises, mouvement qui tend d'ailleurs à se tarir, compte tenu du renforcement des contrôles aux frontières et du durcissement des politiques d'admission des étran-

gers dans l'hexagone. Au même titre que le chômage, la généralisation du regroupement familial a eu pour effet immédiat de réduire les capacités de rapatriement d'épargne au pays. La migration des ressortissants de la vallée se décline donc sur un espace international et inter-africain. Au gré des turbulences et des opportunités, ceux-là combinent étapes au Sud comme au Nord et leurs ressources migratoires ne peuvent être appréciées qu'à cette échelle. Dans cette perspective, le fonctionnement des associations de ressortissants doit aussi être étudié dans sa globalité. Peut-on en effet repérer convenablement les nouvelles responsabilités économiques du mouvement associatif si on fait l'impasse sur la complexité des itinéraires migratoires africains et si on ne prend pas en compte l'ensemble des sections étrangères structurant les associations de migrants? Quelles relations entretiennent entre elles les sections villageoise, dakaroise, française, ivoirienne, congolaise et gabonaise? Ont-elles des prérogatives particulières, des fonctions spécifiques ou concurrentes? Se mobilisent-elles pour les mêmes objectifs ou bien ont-elles une vision du devenir du village, du pays divergente? S'agit-il de pôles autonomes de pouvoir ou bien les unes sont-elles les instruments des autres? En cette période troublée où les *Francenaabe* (ressortissants Sénégalais en France) rentrent au pays, assiste-t-on à des recompositions stratégiques et à de nouvelles formes de leadership? Aujourd'hui, quel espace de négociation est en train de se dessiner?

Une recherche menée en partenariat² avec l'Université de Lille dans cinq villages de la moyenne vallée caractérisés par une forte émigration internationale et inter-africaine nous a permis de mieux cerner l'articulation existant entre les dynamiques migratoires et les dynamiques associatives.

¹ C. Daum (1992), P. Gonin (1990), P. Lavigne Delville (1992), C. Nuttall (1989), C. Quiminal (1991)

² Enquêtes conduites en mars-avril 1994 par M. Drame, C.O. BA, S. Traore, doctorant à l'UCAD de Dakar, allocataires ou stagiaires ORSTOM, sous la co-direction de S. Bredeloup (ORSTOM-Dakar), P. Gonin (UFR-Lille), J. Lombard (INRETS-Lille).

L'étude de cas proposée vise à comprendre ce qui s'échange dans la relation à l'autre, à rendre compte de la contribution de chaque catégorie d'acteurs au sein de l'association et dans une perspective de développement local. Lieux d'initiatives, d'innovations, de transformations, les associations des ressortissants pour le développement des villages (A.R.D.) sont aussi des lieux de pouvoir, de confrontation. Ils deviennent des outils stratégiques aux mains des migrants mais il serait illusoire de croire que tous les migrants se donnent la main pour parvenir à un développement efficient.

Un cas exemplaire : A., village de la moyenne vallée

Avec près de 4 000 habitants, A. est un des plus gros villages du département de Matam. Traversé par la route goudronnée qui relie d'Est en Ouest la vallée, cette localité est située à une quarantaine de kilomètres de Matam, une douzaine du fleuve. Y cohabitent depuis toujours *Haalpulaaren* et *Soninke*. Cette pluri-ethnicité s'avère une caractéristique peu partagée dans la moyenne vallée et serait à l'origine ou à tout le moins le prétexte à un certain nombre de conflits. D'ailleurs y a-t-il un ou deux villages juxtaposés ?

A l'entrée ouest, un panneau signale l'arrivée dans A., entité que l'administration centrale aurait aussi reconnue lui accordant la fonction de chef-lieu d'une large communauté rurale regroupant 38 villages. La Direction de la Statistique, quant à elle, lors du Recensement Général de la Population, en 1988, a distingué A. *Sarakhole* de A. *Toucouleur*, localités au poids démographique comparable. Si aucun marquage particulier ne peut permettre spatialement à un étranger d'établir de prime abord une frontière entre les deux localités, les villageois, usagers de l'espace ont intégré dans leur propre cosmogonie cette dualité. Preuve en est le conflit qui opposa dès 1960 les communautés *Haalpulaar* et *Soninke*³, quand il fallut choisir le site devant abriter la première école du village. Appartenant à l'ethnie *haalpulaar* et habitant dans le quartier des *Haalpulaaren*, le chef de canton avait décidé que l'école serait construite dans cette partie du village. Devant la menace de boycott proférée par les *Soninke* et dans l'intention d'apaiser les esprits, l'autorité cantonale concéda après discussion la construction de l'école à la frontière des deux villages, mais sur le territoire *Haalpulaar*. Si on peut parler de territoires, c'est bien parce qu'une frontière aujourd'hui invisible - un marigot en partie asséché - les séparent. Comme il est facile, pour un observateur quelque peu averti, de repérer la présence d'émigrés par les nombreuses constructions en banco cimenté ou ciment, il est possible de distinguer les ethnies par leur structure résidentielle. Les concessions des *Soninke* (*ka*) sont plus larges, plus ouvertes et abritent une population plus dense que les *galle*, unités regroupant des habitations enfermées dans un enclos.

Outre l'école primaire, *Soninke* et *Haalpulaaren* partagent, depuis toujours, certaines mêmes infrastructures comme la grande mosquée, le marché et plus récemment la poste, le dispensaire et la maternité.

³ Plutôt que de parler de Toucouleur et de Sarakhole, on utilisera les termes de *Haalpulaaren* (Ceux qui parlent le *pulaar*) et de *Soninke* pour désigner les populations de la vallée du fleuve Sénégal.

L'implantation de la mosquée, édification particulièrement symbolique dans la vallée, témoigne une fois de plus de la subtilité mise en oeuvre par les uns et les autres pour ménager les susceptibilités. Elle aurait été construite sur le territoire *haalpulaar*, en bordure du territoire *soninke* et à proximité du *ka* du chef de village *soninke*, lui-même grand imam.

Autre singularité à signaler : A. est un village polycasté. A la division ethnique s'ajoute une hiérarchie sociale. Les sociétés *haalpulaar* et *soninke* sont divisées en trois catégories - hommes libres ou nobles, artisans et descendants de captifs - elles-mêmes subdivisées en groupes statutaires. C'est ainsi que l'aristocratie foncière, guerrière, politique et religieuse se trouve dans la première catégorie alors que les castes artisanales rassemblent forgeron, cordonnier, griot... Fondé il y a près de trois siècles, A. a été constitué par la réunion de segments de lignages *haalpulaaren* et *soninke*. Les populations *soninke* se distribuent aussi équitablement dans la catégorie des hommes libres que dans celle des anciens esclaves (*komo*). Le pouvoir politique se répartit entre les W. et les T., deux grandes familles issues de l'aristocratie guerrière. Le chef du village comme l'imam de la grande mosquée sont désignés chez les W. par les T. et les M. (marabouts). En revanche, c'est un T., émigré de retour de France qui a succédé en 1990, à B.K. (chef du village *haalpulaar*), aux fonctions de président de la communauté rurale. Le soutien électoral que T. a reçu de ses parents (les W.) et alliés a été déterminant ; la solidarité familiale semble jouer au sein du village pour le contrôle et la gestion du pouvoir sur le double mode traditionnel et contemporain.

Chez les *Haalpulaaren*, bien que les lignages nobles soient presque aussi nombreux que les familles d'anciens captifs, ce sont ces dernières qui regroupent une population plus importante⁴. En outre, les familles d'artisans sont davantage représentées qu'elles ne le sont chez les *Soninke* (une seule famille). Le chef du village *haalpulaar* est toujours désigné dans la grande famille K. (*toroodo*) alors que le principal marabout *haalpulaar* n'est pas originaire du village même si sa famille y est installée depuis deux générations.

Mais que deviennent ces divisions alors que la situation agricole, économique désastreuse incite les populations à chercher ailleurs un mieux être ? Les départs engagés à l'aube des années cinquante à l'intérieur du pays puis les migrations encore plus massives déployées sur un espace international élargi et de manière plus durable ont-elles produit des effets sur le village ? Ce mouvement d'ensemble a-t-il déplacé les conflits sur d'autres scènes ou encore révélé les véritables enjeux de pouvoir qui se cachaient derrière ?

Migration interne : Navétane ou bana bana

Les ressortissants de A. ont participé aux grands déplacements de population qui ont saisi la vallée du fleuve dans les années cinquante alors que l'économie monétaire se diffusait largement. La fièvre de l'arachide a conduit les jeunes célibataires du village, *soninke* pour la plupart, à s'engager comme navé-

⁴ Une dizaine de *galle* occupés par des *macube* (captifs) regroupent plus de 40 personnes pour une moyenne de 12.

tanes s'installant le temps d'une saison dans les campagnes aux alentours de Tambacounda, Kaolack, Ziguinchor. D'autres, *maccube*, alternent entre la culture de l'arachide et l'activité de tisserand. La capitale attire d'abord les jeunes *Haalpulaaren*, décidés à élargir leur horizon, à dépasser leur condition. Ceux-là atteignent la médina (marché Tilène), Niaye Thioker où ils exercent des petits métiers : bijoutiers ou vendeurs ambulants proposant cigarettes, journaux, billets de loterie. A dix ans d'intervalle, cette progression spectaculaire des gens du *Fuuta*⁵ vers la capitale du Cap Vert a été largement décrite par A.B. Diop (1965) et A. Lericollais & M. Vernière (1975). En 1957, plus de 30 000 *Haalpulaaren* avaient rejoint Dakar, devenant le deuxième groupe ethnique de la capitale après les *Wolof*.

Mirage ou miracle ivoirien ?

Renforcée par la sécheresse et une forte pression démographique, la crise économique que traversait la vallée s'est amplifiée, générant une migration au-delà des frontières, à destination de nouveaux eldorados. C'est ainsi que la Côte-d'Ivoire fut intégrée rapidement au dispositif migratoire des habitants de A. comme de la plupart des ressortissants de la basse et moyenne vallée du Sénégal.

Engagée dès 1880, à l'aube de la mise en valeur de la colonie ivoirienne, l'émigration sénégalaise a concerné d'abord les «tirailleurs» démobilisés, *wolof* pour la plupart, s'établissant comme menuisier, maçon ou boulanger mais aussi des marabouts *haalpulaaren* ou *sanda* s'improvisant traitants ou commerçants dans la forêt ivoirienne après avoir contribué à la propagation de l'islam (Triaud, 1974). D'autres vagues migratoires se succédèrent, intégrant une petite bourgeoisie commerçante goréenne ou saint-louisienne, qui préféra s'exiler plutôt que de disparaître totalement au lendemain de l'installation des comptoirs coloniaux à l'intérieur du Sénégal (Zie, Vrih, 1992). C'est encore plus tard, au seuil des années soixante qu'entrèrent en scène les ressortissants de A., au moment où le mouvement prit une allure collective. Les gisements diamantifères de Séguéla attirèrent une foule d'aventuriers qui accaparèrent autant les places marchandes des alentours que les sites miniers eux-mêmes avant d'essayer plus loin encore à l'est (Bredeloup, 1992, 1994). Un représentant de la famille T. du village A., au même titre que d'autres compatriotes issus de la moyenne vallée participa à ce rush, unique par son ampleur, dans l'histoire ouest-africaine avant d'être rejoint par les *soninke* du village qui s'essayèrent au commerce de rue à Bouaké, capitale régionale et carrefour du pays. Pour trouver un logement (*chambre* ou *xompe xoore*⁶) ou un travail au lendemain de leur arrivée en Côte-d'Ivoire, les premiers *Soninke* de A. jouèrent la carte ethnique. Ils sollicitèrent une aide auprès de «frères», originaires

du Gadiaga, du Guidimakha, du Gorgol mauritanien et du Diahunu malien qui les avaient déjà précédé au pays de cocagne. En revanche, quand les *Haalpulaaren* de A. s'aventurèrent sur le sol ivoirien après avoir bien souvent exploré les aléas du commerce ambulancier à Dakar, ils s'appuyèrent dans un premier temps sur les «frères» du village. Une fois la taille critique atteinte, ils créèrent leurs propres structures d'accueil ou *suudu*⁷. Produits exclusifs de la migration, ces formations précaires excluant les épouses et les enfants n'étaient que provisoires et ne présentaient aucun des attributs d'un foyer : il serait illusoire de penser que cette promiscuité ait été recherchée par les migrants parce que relevant d'une quelconque tradition.

Si aujourd'hui, la Côte-d'Ivoire demeure la première terre d'accueil des Sénégalais et des gens de la vallée, loin devant la France⁸, elle est vécue de plus en plus comme une étape migratoire avant le Cameroun, le Gabon, un tremplin pour l'Italie, les USA ou encore comme une zone de repli après expulsion (Blion & Bredeloup, 1994). Les ressortissants de A. l'ont, quant à eux, déserté depuis longtemps, gagnant le Congo, quelques années seulement après leur installation. Actuellement, seulement une vingtaine de migrants de sexe masculin continuent d'y vivre et d'y travailler; certains s'y étant réfugié après avoir été victimes des grandes expulsions de 1977 au Congo.

Pointe Noire ou le double villageois

Les habitants de A. ont continué leur route le plus souvent vers le Congo, plus tardivement vers la France. Sans être véritablement des pionniers⁹, ils empruntèrent le Foch (paquebot) pour Pointe Noire,

tives et migratoires au départ de la moyenne vallée), les *xompe xoore* de Dembakane et de Waounde auraient été créées au début du 19^{ème} siècle à N'Dar; le premier abritant les ressortissants de Wompou (Mauritanie), Yalifi, Thianf et Bokiladji. F. Manchuelle signale, quant à lui, l'existence d'archives rendant compte du fonctionnement de la chambre de Tuabou, sise rue Thiers à Dakar à la veille de la Première Guerre mondiale ou encore de la «chambre du Guidimakha» fondée par une trentaine d'immigrants de Dakar dans le quartier Niaye Thioker. La première aurait même fait pression sur Blaise Diagne, alors député français, pour qu'il intervienne dans le règlement d'un conflit opposant des ressortissants de villages rivaux. Il faudra attendre le début des années trente pour que ces «chambres» attirent l'attention de l'administration coloniale qui leur reconnaissait comme vertu de prendre en charge les nouveaux arrivés en quête d'emploi ou les chômeurs en cette période de dépression économique. Cette forme d'organisation sociale rappelle les «chambrées» décrites par M. Agulhon dans les années 1800-1850 en France et qui désignaient à l'origine les chambres louées collectivement par des travailleurs migrants français ou fermiers installés en Provence, à Toulon. D'ailleurs, selon Manchuelle, il se pourrait que le nom utilisé par les *Soninke* ne soit pas complètement fortuit.

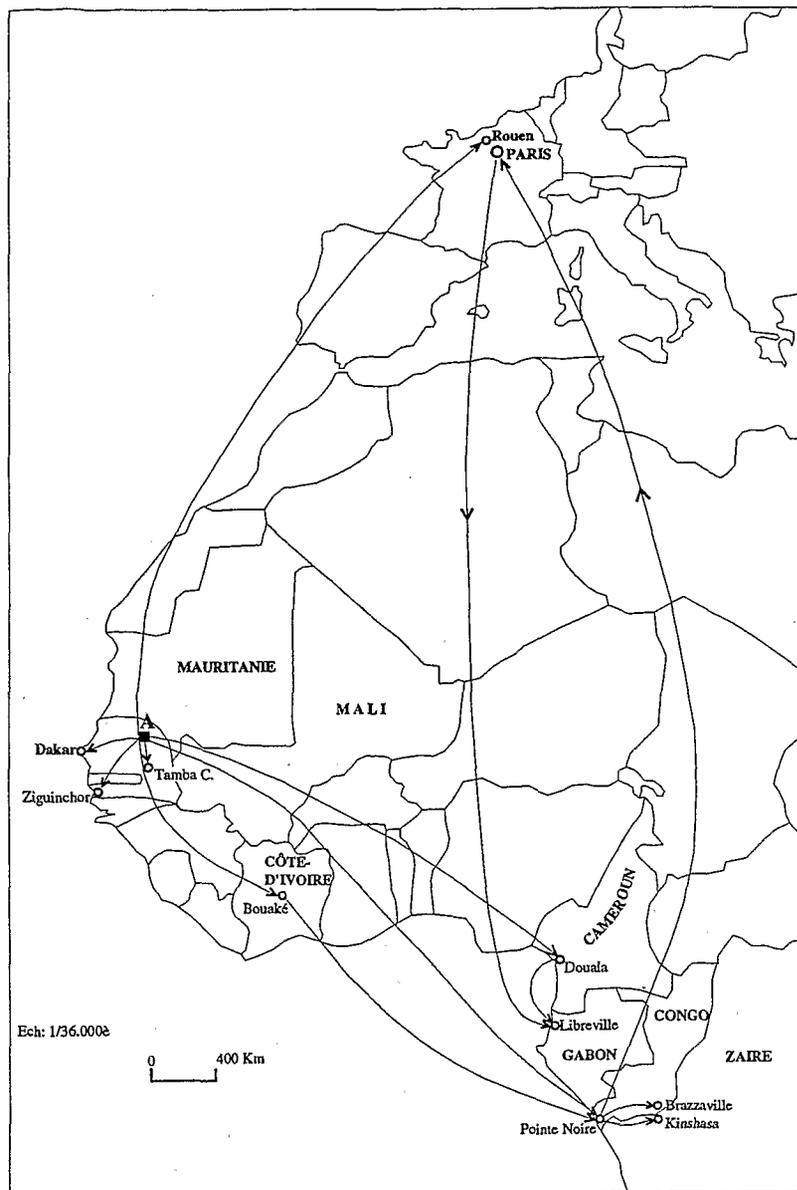
⁷ A.B. Diop fut le premier à décrire l'émergence des *suudu* à Pikine, et à montrer que l'entraide ne se limitait pas au seul partage des dépenses quotidiennes.

⁸ Selon la Direction des Sénégalais de l'Extérieur (données de novembre 1994 diffusées à l'occasion de son symposium annuel), il y aurait 60 000 Sénégalais en France pour 150 000 en Côte-d'Ivoire.

⁹ Le nouvel Etat libre du Congo, placé sous la souveraineté de Léopold II, sollicita dès 1890 la colonie sénégalaise pour la construction du chemin de fer Matadi-Kinshasa. Si les ressortissants de Gorée, de Saint-Louis puis du Fuuta Toro furent les premiers engagés, les migrants *Soninke* issus des villages maraboutiques du Gadiaga (F. Manchuelle, 1987), s'appuyant sur leurs réseaux d'écoles coraniques fortement structurés, leur succédèrent rapidement quand, ce recrutement, de plus en plus contesté par la France, prit des allures clandestines.

⁵ Le Fuuta Toro, ancien royaume correspond à la zone géographique de l'ancienne vallée du fleuve Sénégal; en pulaar, ses habitants continuent d'être appelés *Futanké* ou Foutankais.

⁶ Véritables centres d'accueil pour les migrants fraîchement débarqués, originaires du même village, le *xompe xoore* chez les *Soninke* ou le *suudu* chez les *Haalpulaaren* ont d'abord été identifiés à Saint-Louis et Dakar. Avant d'être exportés dans des formes voisines dans d'autres pays du continent qui n'offraient aucune structure résidentielle. D'après des enquêtes conduites par S. Traoré (qui prépare une thèse de 3^{ème} cycle sur les dynamiques associa-



LA MIGRATION AU DEPART DE A

en même temps que les chercheurs de diamants. Le processus migratoire amorcé dans la deuxième capitale économique ivoirienne se répéta dans la seconde métropole portuaire congolaise. Les familles W. et T. (*Soninke*) s'installèrent à Pointe Noire et furent rejoint par des membres de lignages *maccube* (*Haalpulaaren*). Les premiers accueillirent un temps les seconds. Puis, chaque communauté organisa indépendamment sa vie en migration, développant des alliances sur fond ethnique ou religieux avec les gens du fleuve expatriés mais conservant une distance certaine avec le milieu d'accueil congolais.

Plus nombreux, les *Soninke* résident essentiellement dans le quartier de Poto Poto et exercent sans exception l'activité de commerçant. Une dizaine d'entre eux développent leur négoce à l'échelle internationale, s'approvisionnant directement à Hong Kong, Taïwan, en Thaïlande, aux Etats-Unis en matériel électronique, en produits manufacturés, en tissus, en vêtements. A l'exception de l'un d'entre eux, descendant de captifs, tous les autres appartiennent à la famille W. Dans les années soixante-dix, S. Amin signalait la présence d'une vingtaine de grands com-

merçants au Congo-Brazzaville et on peut se demander dans quelle mesure la famille W. ne fait pas partie de ce milieu d'affaires. Une deuxième catégorie de marchands regroupe une cinquantaine de *Soninke* et quelques *Haalpulaaren* travaillant à l'échelle régionale. Ils voyagent régulièrement jusqu'aux ports de Douala, Lagos, Lomé ou Cotonou pour acquérir à bon prix des tissus en gros, des produits alimentaires en provenance d'Asie, d'Europe ou des Etats-Unis. La troisième catégorie, encore plus largement représentée rassemble les vendeurs de tissus au grand marché (*Soninke*) et les boutiquiers (*Soninke* et *Haalpulaaren*). Ces derniers écoulent des marchandises diverses dans les nombreux quartiers populaires de Pointe Noire et, leur installation résidentielle, par conséquent, est aussi plus dispersée dans la ville. Chez les *Soninke* surtout, on peut repérer l'émergence de réseaux professionnels structurés autour du lignage. Le jeune frère rejoint son aîné qui lui confie sa boutique pour repartir lui-même en ouvrir une autre ou reprendre celle d'un compatriote dans un autre quartier où l'activité économique est jugée plus florissante. Les plus démunis n'entretenant pas de liens étroits avec les têtes de pont des réseaux débutent comme vendeurs ambulants. Seule une famille de *Sebbe* (anciens guerriers *haalpulaaren*) a exploré les arcanes de l'artisanat, et plus particulièrement de la bijouterie, habituellement terrain de prédilection des *Wolof*.

Bien que la grande expulsion de 1977, au cours de laquelle 3 000 Sénégalais avaient été déclarés *persona non grata*

par les autorités congolaises, ait aussi concerné des ressortissants de A., ceux-là se sont réinstallés rapidement à Pointe Noire après avoir fait, pour quelques-uns, un détour par Bouaké. Il semblerait même qu'à la suite de cette expulsion, ils aient été encore plus nombreux à repartir au Congo. Comme si cet événement, plutôt que de les décourager, suscita la curiosité des futurs migrants et leur fit prendre conscience que le Congo offrait des débouchés financiers intéressants même si l'entreprise se révélait périlleuse. La rumeur, surtout quand elle se manifeste au travers d'interdits constitue pour les migrants un puissant moteur. L'expulsion fait partie des risques du métier et peut attiser l'attrait pour le pays de cocagne.

Actuellement, l'émigration à Pointe Noire concerne des familles entières qui circulent intensément entre ici et là-bas. La ville congolaise accueille 117 femmes pour 189 hommes. Chez les femmes comme chez les hommes, la présence des *Soninke* demeure majoritaire: 252 pour 54 *Haalpulaaren*. On ne peut parler de relative stabilité du milieu d'accueil pour expliquer l'implantation des ressortissants de A. au Congo. Récemment encore, des incidents opposant le parti de

B. Kolela au pouvoir en place ont troublé Bacongo, quartier de Brazzaville. C'est plutôt l'ancienneté de l'ancrage qui a permis au réseau migratoire de se consolider avec les années et d'évoluer vers un double villageois. Il existe une si grande reproduction de la communauté villageoise que certains migrants n'ont parfois pas besoin de se déplacer à A. pour célébrer leur mariage. On raconte même qu'entendant parler davantage au quotidien de Pointe Noire que de Dakar, une vieille femme s'imagina que la deuxième ville du Congo était aussi plus proche en distance géographique que la capitale sénégalaise. Mais on peut dire que la migration des ressortissants de A. au Congo au même titre que celle des ressortissants de Hamadi Ounare, Dembakane n'est pas vraiment représentative des mouvements de populations au départ de la moyenne vallée. Une étude conduite en 1990-1991 dans 44 villages de la rive gauche du fleuve Sénégal (A. Lericollais, C. Santoir), témoignant de l'importance de l'émigration *haalpulaar* sur le continent africain¹⁰, montre qu'aussi nombreux que les mouvements vers l'Ouest, les déplacements vers l'Est africain concernent à près de 50 % le Gabon, loin devant le Congo ou le Cameroun. Ces résultats vont dans le sens des estimations établies récemment par la Direction des Sénégalais de l'extérieur: il y aurait 15 000 Sénégalais au Gabon pour 5 000 répartis entre le Congo, le Zaïre et les autres pays d'Afrique orientale.

Dans l'entendement des migrants, il demeure cependant risqué de concentrer toute sa famille sur un seul espace géographique. Ce qui entraîne une circulation intense des membres d'une famille d'un lieu à l'autre. Si le Congo et plus particulièrement Pointe Noire constitue encore aujourd'hui la place forte du réseau, des réorientations s'opèrent vers le Cameroun et surtout le Gabon à tel point que si hier, les habitants de A. quittaient la France pour le Congo, aujourd'hui quand leurs difficultés sont trop grandes dans l'hexagone, les *Haalpulaaren* plus particulièrement poursuivent leur chemin vers le Gabon, nouvel Eldorado.

La France ou l'apprentissage de la lutte des classes

Alors que les nobles du village commençaient à s'installer au Congo, leurs frères et surtout leurs dépendants¹¹ rejoignaient à bord de l'Anserville le port de Marseille puis Paris, Rouen. A l'image de tous leurs compatriotes, les ressortissants de A. vécurent dans des conditions extrêmement misérables, au seuil des années soixante, logeant dans des taudis que des marchands de sommeil leur louaient. «Ce temps-là on passait la nuit dans des caves» rappelle l'un des pionniers du village arrivé en 1961. A l'exemple de la plupart des travailleurs noirs Africains, les originaires de A. s'installèrent plus massivement à la fin des

années soixante. Ils furent embauchés comme O.S. chez Renault, magasinier chez Thomson (Rouen, Vernon) et hébergés dans des foyers ou «centres économiques réservés aux Africains noirs de langue française» après que le scandale des taudis eût éclaté. A l'instar du *suudu* ou de la chambrée, le foyer SONACOTRA, ADEF ou AFRP, hébergement précaire, exigü, exclut le regroupement familial, impose d'autres règles de cohabitation que celles connues au pays et contribue à l'émergence de tensions. Au début des années soixante-dix, les anciens captifs remirent en question la division du travail imposée au sein du foyer par les chefs de chambrée, d'extraction noble, ouvrant ainsi la brèche à la reproduction des hiérarchies sociales. L'action syndicale dans les usines a permis à certains de réaliser que, si au village, ils appartenaient à des groupes statutaires différents, en France, ils étaient tous ouvriers, tous égaux devant le patronat.

Sur cette situation conflictuelle interne dans les foyers, se greffèrent des problèmes externes. Et à l'exemple de leurs compatriotes, les ressortissants de A. se regroupèrent activement au sein de comités de défense pour lutter contre l'augmentation injustifiée des loyers, l'absence d'entretien des locaux, le racisme des gérants. Ils militèrent au sein de l'UGTSF (Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France) et participèrent aux grèves générales engagées dans les foyers de la région parisienne. «En juin 1972, nous avons fait une grève pour lutter contre l'augmentation du loyer effectuée par le propriétaire du 42 rue de Landy à la Plaine Saint-Denis (...) Après le départ de mon covillageois Samba, début 1970, je fus nommé délégué des locataires. Le patron du local essaya par tous les moyens, par la corruption, les menaces, de briser le mouvement. Pendant 17 ans, j'ai lutté aux côtés de Sally (NDongo) pour revendiquer nos droits les plus élémentaires comme la réfection du logement.»

«Point fort d'une reconstruction identitaire, le foyer va devenir le lieu principal d'élaboration et de l'affirmation des revendications spécifiques des ouvriers africains en France : le lieu de constitution d'une force qui, en répertoriant ses différences, assoit son autorité.» (Quiminal, 1991 : 85). Cette expérience française a permis aux ressortissants de A. comme à de nombreux Sénégalais de réaliser, qu'en se regroupant, ils pouvaient constituer une force sociale solide et qu'en acquérant certaines compétences, ils pouvaient infléchir le poids de l'origine sociale.

Actuellement, trois réseaux (Dakar, Pointe-Noire, Paris) permettent à la migration au départ de A. de se déployer. Dakar accueille à présent des migrants de retour de l'étranger. Ils s'installent et gèrent les biens familiaux immobiliers dans les quartiers de Ouagou Niayes, de Ben Talli, de Medina et Parcelles Assainies. Les pôles de Tambacounda comme de Bouaké ne jouent plus un rôle moteur dans le dispositif migratoire alors qu'à Libreville, le réseau s'organise. La migration est devenue massive. Les déplacements internationaux touchent non seulement deux *pooye*¹²

¹⁰ Ces résultats sont cependant à considérer avec précaution quand on connaît la remarquable diversité du comportement migratoire des populations habitants dans les villages proches. Les 44 villages n'ont pas été choisis en fonction de l'intensité de la migration internationale mais par rapport à des problématiques propres aux chercheurs. Par ailleurs, le conflit sénégal-mauritanien comme l'instauration de visas dans certains pays africains (Côte-d'Ivoire, Cameroun) au lendemain d'un durcissement économique n'ont pu que contribuer à une redistribution des destinations.

¹¹ A. A., plus d'un migrant sur deux parti en France est d'origine captive, qu'il soit Soninke (komo) ou *haalpulaar* (maccudo).

¹² Pluriel de foyer, les *pooye* désignent en pulaar à la fois l'unité de consommation (la cuisine) regroupant tous ceux qui prennent leurs repas ensemble et l'unité de production. Les Soninke utilisent le terme pulaar pour désigner l'équivalent dans leur société. Au sein d'un galle on compte en moyenne deux *pooye*, au sein d'un ka, cinq *pooye*.

sur trois mais impliquent au moins trois migrants par *fooyre*, chez les *Soninke* et deux par *fooyre* en milieu *Haalpulaar*. 509 migrants internationaux (dont 367 hommes et 142 femmes) aujourd'hui en circulation-migration ont pu être recensés dans 245 *pooye* visités soient 87 % des *pooye* identifiés au village. Hommes, femmes, *Soninke*, *Haalpulaaren*, fils de nobles, d'anciens captifs, tous sont impliqués par ce mouvement de fond.

Pourtant paradoxalement, si la migration internationale est ancienne, la dynamique associative générée par les migrants demeure récente. Les mouvements vers Pointe Noire ont débuté au seuil des années soixante alors qu'officiellement, la section congolaise de l'association des ressortissants n'existe que depuis 1992. La migration des originaires de A. vers la France s'est intensifiée en 1967, près de 20 ans avant que l'ADMVA (Association pour le Développement et la Mise en Valeur de A.) et la première section, française ne soit créée officiellement. Le décalage dans le temps entre le début de la migration et la mise en place de structures associatives formelles dans les régions d'accueil traduit les péripéties et les hésitations préalables à la création de toute structure mettant en jeu du pouvoir. Est-ce à dire que plus la structure d'origine est hétérogène (pluriethnique et polycastée), plus nombreux peuvent être les tours et les traverses mis en oeuvre par les uns et les autres pour éviter de révéler ce qui se joue vraiment dans le champ social ?

Coopération et compétition au sein des structures associatives

Au Sénégal : les «jeunesses», lieux de tensions

Dans le village de A., la conscience d'appartenir à une ethnie et de travailler pour elle a abouti à la création de deux regroupements. A cette époque (1966), dans de nombreux villages de la vallée, des associations appelées localement «jeunesses», fortement appuyées par le parti socialiste (U.P.S. puis P.S.), s'étaient formées. Officiellement, ces associations étaient l'émanation de jeunes élèves qui devaient se fixer pour objectif de lutter contre le gaspillage lors des cérémonies de baptême ou de mariage. De fait, tout villageois ayant atteint 18 ans était contraint d'y adhérer et de cotiser. Et A. se dota de deux jeunes, *Soninke* et *Haalpulaar*. La première regroupait tous les *Soninke*, indépendamment de leur âge alors que la seconde était composée à majorité de jeunes hommes. Les femmes n'étaient pas concernées par ces recompositions.

Ces structures périclitèrent. La jeunesse *soninke* secouée pendant plus d'une décennie par des conflits entre les aînés et les cadets a disparu, laissant derrière elle un climat de suspicion paralysant pendant un temps toute nouvelle initiative concertée. Les cadets avaient exigé de leurs aînés plus de transparence dans l'utilisation des ressources de l'association, ressources provenant essentiellement des cotisations des membres et de surcroît des jeunes, plus nombreux. Ils avaient vigoureusement protesté contre leur gestion jugée par trop paternaliste. Les aînés vécurent cette réaction de la jeunesse comme un affront, un désaveu. Alors que pour la majorité d'entre eux, il était impensable d'associer les jeunes aux

décisions. Selon l'ordre établi dans la société, dans la famille, ceux-là devaient se plier à la volonté et à l'autorité des plus anciens. Aucune entente n'était possible: les jeunes souhaitaient conquérir une nouvelle place dans la société villageoise alors que les aînés leur en assignaient une autre. C'est alors que furent réactivés les groupes fonctionnant par classes d'âge.

D'autre part, la jeunesse *haalpulaar* n'existe plus que par le nom. Elle s'est vidée très rapidement de ses forces précisément à cause du mouvement migratoire. Les uns après les autres les jeunes quittaient le village et la «jeunesse» sans avoir eu le temps de développer des actions concrètes jusqu'au jour où de jeunes *maccube* tentèrent de se la réapproprier. C'est alors que des ressortissants du village installés à Dakar appartenant à la même classe d'âge, à la même ethnie mais à un autre groupe statutaire (des nobles, fils d'anciens guerriers ou de conseillers politiques) créèrent en 1978, «Dental», structure d'accueil des migrants à Dakar, remplaçant ou complétant le *suudu*. *Dental* contribua à l'insertion résidentielle mais aussi professionnelle des migrants nouvellement arrivés. Elle se proposait d'encadrer et d'assister par des prêts financiers et des locations de chambres les jeunes migrants en difficultés, tout en participant de surcroît aux cérémonies organisées par les *covillageois*. Prolongement dissident et officieux de la «jeunesse» *haalpulaar*, *Dental* disparut aussi, suite aux dissensions qui opposèrent villageois *maccube* et affairistes «dakarois», originaires de l'aristocratie. Chez les *Haalpulaaren*, une restructuration s'opéra alors selon l'appartenance statutaire. Ainsi fut créée en 1983 une association pour la solidarité et l'entraide des *sebbe* (anciens guerriers). L'année suivante, une même structure rassemblant cette fois-ci les *maccube* (anciens captifs) vit le jour. Une troisième regroupa la plupart des membres des deux autres ainsi que les gens de métiers (forgerons). Ces trois associations poursuivaient le même objectif: solliciter des contributions financières auprès de leurs membres en vue de financer en partie les cérémonies (baptêmes, mariages, décès) au village et limiter les dépenses. Ces quelques exemples montrent combien il est dangereux de s'en tenir aux apparences. Les associations reproduisent les hiérarchies existant à l'intérieur du village ou de la famille. L'âge, la caste, l'ethnie sont autant de moyens stratégiques mis en oeuvre tour à tour pour s'imposer face à l'autre. Celui qui peut asseoir le mieux son pouvoir, son prestige étant celui qui dispose d'une plus grande marge de manoeuvre, pouvant diversifier ses domaines d'investissement, pouvant jouer sur plusieurs registres à la fois, sur plusieurs relations de pouvoir.

Au Congo, l'associationnisme revêt un caractère religieux

Dans le même temps, à Pointe Noire, les ressortissants de A. s'organisaient avant tout sur une base ethnique et religieuse. Chaque communauté ethnique avait créé une caisse, sorte d'assurance-mutuelle permettant de soutenir en cas de problèmes de santé, de décès les émigrés présents. Cette structure servait aussi de cadre de rencontre.

Par ailleurs, sur le continent africain, plus que l'appartenance villageoise et le maintien de la référence aux origines locales, c'est l'adhésion à l'islam qui renforce

la cohésion interne ou encore qui permet paradoxalement une remise en question des hiérarchies villageoises. F. Manchuelle faisait remarquer qu'au Congo (Léopoldville, Brazzaville), seules les autorités religieuses de l'imam et du cadî (président du tribunal musulman) choisies parmi les deux grandes familles maraboutiques du Gadiaga, étaient reconnues au début du siècle par la Belgique et la France alors qu'en théorie, il exista des responsables élus de communautés sénégalaises. Il se trouve que la migration des *Soninke* dans le bassin du Congo puise ses racines dans le conflit larvé qui opposa très longtemps la famille royale (Bathily) aux marabouts. Tous issus des villages maraboutiques et de l'aristocratie religieuse, les *Soninke*, par leur départ, entendaient signifier leur volonté de se construire une place acceptable dans la société. Dans les années soixante, sous couvert d'une réforme de la sharia, d'une critique du caractère mystique des confréries (*Quadriyya*, *Tidjaniyya*) et de leur allégeance aux maîtres soufi, les *Soninke* de deuxième génération, fils des premiers migrants et parfois de mères autochtones critiquèrent l'ascendant politique de leurs aînés et embrassèrent la cause *Wahhabite*. Conflit de génération, conflit de pouvoir maquillé en division religieuse : «*The rejection of mystical Islam had social overtones, but it also appeared as a modernist reaction of young men who had been raised in the cities, close to western education and civilization, and who were no longer in tune to the rural frame of their elders.*» (F. Manchuelle, 1987 : 452).

Bien évidemment ces conflits ont aussi marqué les ressortissants de A. Peu nombreux, les *Haalpulaaren* du village se regroupèrent de manière informelle en compagnie de compatriotes *haalpulaaren*, originaires de Matam, Bokidiawe, Orkadiere, Hamadi Hounare, à l'occasion des fêtes ou manifestations liées à la Tijaniyya. Divisée quant à elle au plan confrérique, la communauté *soninke* s'est scindée en deux groupes numériquement inégaux. D'un côté, les Hamallistes (famille Bathily), très minoritaires se fondent dans d'autres groupes (Mauritaniens de Kaédi) alors que les tidjanes de A, partisans de courants divergents (Tidjanes de Tivaouane, Gounassiens), *soninke* forment une vaste communauté avec les originaires *soninke* de Dembakane, Bokidiawe, Semme, Waoude, Hamadi Ounare.

Pourtant, en dépit de ces multiples dissidences religieuses, le fait qu'un certain nombre de *Soninke* et de *Haalpulaaren* appartiennent à la même confrérie musulmane a permis de déclencher un processus de rapprochement au sein du village. Cette proximité s'est concrétisée par leur participation commune aux réfections répétées de la grande mosquée et à la mise en place d'une caisse pour l'édification d'une nouvelle grande mosquée après sollicitations des villageois, dix ans avant la mise en oeuvre de l'A.D.M.V.A.

En France, les prémisses de l'A.D.M.V.A.

A l'exemple de tous les Sénégalais installés en France, les ressortissants de A. ont contribué activement au mouvement associationniste. Une abondante littérature décrit combien l'action de ces migrants s'est structurée au fil des décennies. Des caisses villageoises chargées de financer les équipements au pays se sont

combinées peu à peu aux caisses de solidarité qui avaient pour objectif de soutenir le migrant dans un milieu d'accueil étranger et hostile. Aux projets individuels se sont substituées des réalisations collectives, d'abord symboliques, ostentatoires puis productives. Si au départ, les projets étaient mal ciblés, parachutés des pays occidentaux par des ONG, reconverties bon gré mal gré en promoteurs de projets intégrés, aujourd'hui ces projets sont décidés démocratiquement par les intéressés eux-mêmes. En France, l'associationnisme qui renvoie à une volonté commune de travail concrétisée par l'épargne et qui dépasse la simple valorisation d'une éthique est devenu un fait social en soi. Plus que des villageois regroupés à l'étranger, les migrants sont devenus des «acteurs» du développement et en contrôlant la consommation au pays notamment par la création de coopératives d'achats, sont passés du statut d'émigré à celui d'immigré.

Forts de leur expérience acquise aux côtés de Sally Ndongo, à l'UGTSF, les ressortissants de A. se sont progressivement mêlés à la dynamique associative villageoise avant de la transformer. Alors que les migrants au Sud comme au Nord mettaient en place des caisses de solidarités pour permettre à leurs compatriotes de vivre au mieux dans les pays d'accueil, ils furent sollicités progressivement par les notables du village pour financer des équipements collectifs au pays. Interpellés les premiers par les villageois, les *Congonaabe* (migrants du village installés au Congo) participèrent tantôt individuellement, tantôt collectivement à la réfection de la grande mosquée. Bien qu'ayant une conception divergente des priorités en matière d'équipements, les *Francenaabe* mobilisèrent aussi leurs ressources, voulant signifier par ce geste financier leur fort désir de collaboration. Rétrospectivement, il semble que les *Francenaabe* aient accepté de se plier à la volonté des autorités villageoises sur le court terme, utilisant le facteur temps dans leurs relations à l'autre pour parvenir à imposer leurs options de développement sur un horizon temporel plus lointain. C'est ainsi qu'en 1978, ils prirent l'initiative de la construction d'un bureau de poste, relayés localement par l'association Dental. Ils adressèrent des courriers à tous les ressortissants du village à l'étranger, espérant un assentiment général. Le choix était judicieux : l'édification de la poste, organe permettant la redistribution de l'argent de la migration ne pouvait être remise en question par les uns ou les autres. La mosquée ayant été réfectionnée à plusieurs reprises et les migrants du Nord comme du Sud ayant montré leur bonne volonté, les villageois pouvaient attendre encore un peu, avant de voir leurs vœux aboutir : la construction d'un nouvel édifice religieux. Les riches marchands de Pointe Noire se distinguèrent par des initiatives individuelles et la manne financière vint, de fait, principalement des *Congonaabe* pour la réalisation du bureau de poste.

Puis pendant six ans, aucun équipement collectif ne vit le jour à A. Au Congo comme en France, les politiques migratoires des pays d'accueil se durcissaient : expulsions généralisées d'un côté, fermeture des frontières et contrôles répétés de l'autre. Pourtant, durant cette période, les migrants s'organisèrent, économisèrent d'abord pour la construction d'une

nouvelle mosquée (80 millions de francs CFA), d'une maternité, d'un dispensaire via les différentes caisses villageoises de Pointe Noire, Rouen, Dakar. En 1986, faisant jouer leurs relations, les *Francenaabe* équipèrent le village en forage (100 millions de francs CFA). Ils présentèrent le dossier à l'UGTSF et obtinrent un soutien financier (50 % du coût total) et logistique important auquel s'ajouta l'apport financier des migrants eux-mêmes. La décennie 80 fut l'occasion pour les *Francenaabe* de tester leurs capacités d'organisation, de négociation, de repérer de nouveaux partenaires (ONG) avant de s'imposer comme intermédiaires incontournables pour le développement du village, en créant en 1988 une Association de Ressortissants pour le Développement: l'ADMVA. A l'initiative de cette association, cinq fils d'anciens captifs et deux fils de nobles, pour qui l'associationnisme est plus une affaire de jeunesse que de caste ou d'ethnie.

Mais aujourd'hui quels sont les acteurs en présence ? Entre les migrants au Sud, au Nord, les villageois, les «dakarois», comment circule l'information ? Comment se distribue, se négocie le pouvoir ? Sur quelles capacités stratégiques s'appuient-ils pour réduire les zones d'incertitude, anticiper sur les réactions d'autrui ? Adversaires ou partenaires, comment s'opère la régulation ?

Luttes intestines, luttes idéologiques au sein de l'ADMVA

Aujourd'hui, l'association compte 7 sections - village, Dakar, Congo, France, Gabon, Mbour et Ziguinchor - dont les cinq premières, plus anciennes sont aussi les plus actives. Les *Francenaabe* en ont été le principaux artisans. Décidés à s'imposer par la douceur, ils n'ont jamais remis en question ouvertement la position des anciens, des nobles. Bien au contraire, ils se sont efforcés de se conformer à la règle en respectant les procédures, les hiérarchies, en invitant les uns et les autres à se dévoiler. Pour asseoir leur position au village, ils cherchent à la fois des partenaires à l'extérieur de la communauté d'origine et des alliés au sein des villageois. Les premiers - en soutenant financièrement leurs projets de développement - légitimement, de fait, la position de leader et d'intermédiaire des *Francenaabe*. Au pays, on leur reconnaît alors des compétences à maîtriser les réseaux d'information, à négocier à l'occidentale. C'est aussi au travers d'un discours développementaliste que les *Francenaabe* parviennent à formuler leurs critiques à l'égard de la situation inégalitaire qui prévaut au village et à imposer un type d'équipements. Les systèmes de relations et d'alliance sont plus difficiles à activer au sein de la communauté villageoise précisément parce qu'elle regroupe des entités aux origines sociales et parcours migratoires différents, aux intérêts contradictoires. C'est donc avec des fractions de la population installée ou réinstallée au village que les *Francenaabe* se sont associés dans le but de faire triompher leurs intérêts. Créée en 1992, la section villageoise regroupe des migrants de retour d'Afrique et de France, des jeunes qui ont échoué dans leurs tentatives migratoires, des paysans, des commerçants, un instituteur. A sa tête a été élu par la communauté villageoise présente (femmes exclues) un jeune président de 38 ans, *haalpulaar*, d'origine captive ayant lui-même migré en Côte-d'Ivoire et en France, sans

grand succès. Très actif dans le village, participant lui-même physiquement à la réfection des ouvrages collectifs, son dynamisme est largement reconnu. Sa candidature avait été soutenue par les *Francenaabe*, qui avaient des alliés (migrants de retour) et des émissaires (migrants de passage) au village.

En revanche, les relations des *Francenaabe* avec les «Dakarois» (ressortissants du village résidant à Dakar) sont plus tendues. Ceux-là appartiennent à la même classe d'âge le plus souvent mais se recrutent principalement parmi l'aristocratie et se posent en concurrents. Leur représentant fut le trésorier de la caisse villageoise, à l'époque où la réfection de la mosquée avait nécessité la mise en place informelle d'une telle structure. Les membres du bureau sont aujourd'hui fonctionnaires ou hommes d'affaires. Pour parvenir à ces positions sociales, ils ont opté, par le passé, pour les études ou la migration inter-africaine. On les dit aujourd'hui bien installés dans la capitale. La section dakaroise de l'ADMVA fut créée en même temps que la section villageoise avec pour objectif commun de servir de relais aux initiatives des émigrés. Très vite, un problème de préséance se posa quand il fallut décider de la localisation du siège national. Les *Francenaabe* se prononcèrent pour la section villageoise, qu'ils avaient eux-mêmes contribué à installer. Mais les «Dakarois» ne pouvaient concevoir que la section villageoise, regroupant à leur sens en grande majorité des analphabètes peu familiarisés à la gestion et à la comptabilité représentât l'association au plan national. Pour contrer cette suggestion des *Francenaabe* et obtenir le soutien des autres villageois et migrants, ils organisèrent une journée de réflexion à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, lieu symbolique du savoir où ils n'invitèrent ni les membres de la section villageoise ni ceux de la section France. Cette manifestation avait pour objectif de recenser l'ensemble des associations existant dans le village et de diagnostiquer les maux dont souffraient ces structures. A l'issue de cette journée, une commission fut dépêchée au village pour sensibiliser les vieux et les femmes (qui ne peuvent pas voter mais qui peuvent influencer le vote de leurs maris) au problème et les convaincre de l'invalidité du suffrage, mettant en avant un argument perçu comme quelque peu suspect par les villageois. Ne peut être élu président d'association qu'un citoyen âgé de 40 ans minimum. Ces démarches n'eurent guère d'échos au village. «Comment les gens qui sont à Dakar et qui ne reviennent même pas passer leurs vacances au village peuvent-ils proposer ce qu'il faut faire et vouloir du même coup ignorer ceux vivant avec les populations ?» faisait remarquer un membre de la section villageoise. A plus de dix ans d'intervalle, le conflit qui avait opposé la jeunesse *haalpulaar* et l'association Dental ressurgissait avec la même acuité. Si la section dakaroise put s'appuyer en partie sur ses obligés au village, elle chercha surtout un soutien qu'elle obtint auprès des *Congonaabe*. Tant que l'association fonctionnait en France, il pouvait être toléré qu'elle soit dirigée, animée par des anciens captifs mais qu'au sein même du village, un *maccudo* de surcroît jeune se retrouve à la tête d'une formation et se mette à diriger des nobles, il y avait là un changement important que certains esprits ne pouvaient envisager serenement et que la famille W. expatriée à Dakar ou

au Congo en particulier ne pouvait que remettre en cause. A ce jour, un statu quo est observé. L'ADMVA ne dispose toujours pas d'un bureau national.

Les *Congonaabe* quant à eux, ne se sont pas laissés convaincre facilement de l'intérêt qu'il y avait à créer une section de ADMVA à Pointe Noire. Cette section fut pourtant constituée peu avant les sections villageoise et dakaroise, fin 1991. Les *Francenaabe* envoyèrent des émissaires négocier à Pointe Noire où réside la riche aristocratie du village. Celle-là depuis longtemps convertit son argent en prestige social, débloquent des millions pour un baptême alors que d'autres, fonctionnant sur un registre développementaliste s'efforçaient de limiter les dépenses de prestige. Alors que les *Francenaabe* prônent l'efficacité d'une épargne collective, les *Congonaabe* demeurent concrètement les principaux artisans du développement, finançant individuellement les infrastructures villageoises après s'être équipés personnellement et maintenant de surcroît le jeu de l'ostentation. L'un des plus riches marchands de Pointe Noire vient d'acquérir à Dakar une maison dont le coût est estimé à 180 millions de francs CFA soit plus de deux fois le coût de la grande mosquée qui a justifié une mobilisation collective sur plusieurs années. C'est dire le poids financier des migrants du Sud qui gèrent un parc immobilier impressionnant et qui par ailleurs constituent l'élite villageoise en raison de leur naissance. Pourtant, ils ont en partie accepté de jouer le jeu associatif, créant une section à Pointe Noire. Cette décision relève-t-elle d'une stratégie bien connue qui consiste à se soumettre officiellement tout en résistant indirectement ? Formellement, le président de la section est un grand négociant de la famille W.; ce choix participe d'une volonté de légitimer la section vis-à-vis de la communauté villageoise en distribuant du moins symboliquement le pouvoir à ceux qui occupent déjà le premier rang dans la hiérarchie sociale. Mais dans les faits, le leader associatif appartient à une autre famille aristocrate Soninke, moins puissante. C'est son parcours personnel qui justifie sa fonction. Avant de gagner le Congo, il a travaillé pendant cinq ans en France en compagnie de ces covillageois qui ont été ses frères d'armes pendant les luttes dans les foyers. Ce dernier, soutenu à Pointe Noire par les *Haalpulaaren* et les anciens captifs, a trouvé également des alliés à Dakar auprès des petits commerçants et soutient donc une position beaucoup plus nuancée que le président de la section congolaise. Jouant indifféremment sur les rapports de parenté, d'alliance et de fraternité, il est partie prenante de plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres; il fait partie des principaux leaders du village et à terme peut jouer un rôle décisif dans le règlement des tensions qui opposent les différentes fractions issues de la même communauté villageoise, étant l'un des seuls à pouvoir servir d'interprète entre des logiques contradictoires.

Mais l'action des autres *Congonaabe* ne doit pas pour autant être sous-estimée dans ce jeu associatif. Ils détiennent le pouvoir traditionnel, le pouvoir financier et des événements récents prouvent qu'ils sont aussi en mesure d'élargir leur marge de liberté, de manoeuvre, rendant leurs comportements beaucoup moins prévisibles aux yeux de leurs adversaires

et donc moins contrôlables. En effet, tablant sur leur propre réseau d'informations, des migrants *soninke*, adeptes du mouvement Fellah (obédience tidjane) ont contacté une ONG arabo-saoudienne dans l'intention d'obtenir un soutien pour la construction d'une école arabe au village. Cette petite minorité de marchands *soninke* n'a, à aucun moment, sollicité les sections de l'ADMVA et, au contraire, a montré avec panache comment elle pouvait s'en passer. La construction du bâtiment est en voie d'achèvement. Trois migrants *soninke*, de retour du Congo, ont apporté chacun un million de francs CFA pour son édification. Déjà, le jeune frère du chef de village *soninke*, ancien émigré au Togo, assure la direction de l'école. A certains égards, ce montage financier et cette réalisation relèvent d'une entreprise familiale relayée par le courant islamiste arabophone. La *medersa* qui, contrairement à l'école coranique traditionnelle, dispense des enseignements techniques et scientifiques de qualité, fait en effet partie du dispositif des islamistes qui souhaitent voir émerger une «*contre-élite arabisante, capable de disputer à la classe dirigeante francophone l'administration des Etats africains*».

Pour conclure

Ancienne, à l'instar de la migration de tous les Sénégalais sur le continent africain, la migration des ressortissants de A. intègre de nombreuses étapes. Des réorientations géographiques s'opèrent à l'intérieur comme en dehors du continent. De Côte-d'Ivoire, on repart au Congo, au Cameroun ou en France. Du Cameroun, on rejoint le Gabon ou on s'élançait vers l'Italie. Une fois expulsé du Congo, on repart sur la Côte-d'Ivoire. De France, on regagne le Congo, parfois le Gabon. Dans ces conditions, il serait illusoire de vouloir opposer migrant du Sud au migrant du Nord sachant que les Sénégalais évoluent dans un espace transnational et conçoivent les Etats-nations comme des zones géographiques ou économiques dans lesquelles ou à partir desquelles ils peuvent développer leurs projets migratoires. De la même manière, l'image de l'ouvrier chez Renault à Boulogne Billancourt ne correspond qu'à une partie de la réalité migratoire sénégalaise. Colporteur, tablier sur les marchés, boutiquier, grand commerçant, les Sénégalais en Afrique sont des entrepreneurs entre deux mondes, s'affairant dans les grands centres économiques. Ils profitent des opportunités offertes à un moment donné par la société d'accueil et s'engouffrent dans une vacance de l'espace économique abandonnée par une population d'immigration plus ancienne ou autochtone. Sachant combien sont vulnérables ces espaces protégés, le migrant est conduit à circuler afin d'activer ses relations, de multiplier ses réseaux de compétence.

De cette expérience migratoire et professionnelle plurielle découle une pratique de la solidarité et une conception du développement divergente. A travers le syndicalisme notamment et la lutte contre les tarifs prohibitifs dans les foyers de travailleurs, en France, les migrants de la vallée du Sénégal ont découvert les règles de l'action collective organisée qu'ils ont ensuite pu mettre à profit dans l'associationnisme immigré. Ce détour par la France a permis à quelques-uns de valoriser leur capital relationnel, leurs

compétences organisationnelles et de se poser en nouveaux leaders renégociant parfois les alliances passées entre les aînés et les cadets, entre les nobles et les anciens captifs. Par cet apprentissage collectif, ces innovateurs, hommes d'action inventent une «nouvelle praxis sociale, expriment et induisent à la fois une nouvelle structuration du champ, ce qui signifie non seulement d'autres méthodes, mais aussi d'autres problèmes et d'autres résultats, en même temps qu'un système d'action différent se régulant autrement» (M. Crozier et E. Fridberg, 1977 : 395). Par leurs stratégies fondées sur l'innovation, ces migrants entendent bien contribuer au développement de leur village en négociant la transition vers l'économie marchande. Par l'intermédiaire de regroupements inter-villageois, ils espèrent pouvoir parvenir au financement d'activités productives, procurant des revenus monétaires suffisants pour rendre caduque à terme l'émigration lointaine.

Au Congo, au Gabon, en Côte-d'Ivoire, les migrants du fleuve Sénégal, pour l'essentiel commerçants indépendants n'ont pas fait l'apprentissage du syndicalisme ni n'ont été conduits à afficher fortement leurs différences, à se référer à une culture commune parce que la société d'accueil ne l'exigeait pas comme en France. En position de «minorité intermédiaire», ils ont été conduits à reproduire un double villageois et à limiter les contacts avec la société d'accueil. S'il est vrai que le Sénégalais qui a travaillé dix ans à l'usine Thomson de Vernon peut rejoindre son frère, homme d'affaires à Pointe Noire et vice-versa, rares sont ceux qui ont pu bénéficier d'une longue expérience migratoire à la fois au Nord et au Sud de sorte que les positions des uns et des autres restent assez tranchées. Les migrants au Sud continuent de réinvestir au pays au plan individuel ou familial. En bonne position dans la hiérarchie villageoise, les plus anciens n'ont pas l'intention de modifier la réalité ni de changer leur vision du devenir du village qu'ils envisagent principalement comme un lieu de retraite et non comme un lieu économiquement viable. Au sein de la nouvelle génération, quelques-uns sembleraient vouloir afficher plus fortement leur identité musulmane et redécouvrir leur africanité en privilégiant au village le développement d'équipements religieux (mosquée, medersa).

En définitive, les véritables leaders associatifs ne se recrutent-ils pas parmi cette minorité de migrants qui ont multiplié les expériences migratoires au Sud comme au Nord et qui entrevoient dans l'apprentissage de nouveaux modèles relationnels, de nouvelles capacités collectives la possibilité d'établir de nouvelles règles du jeu avec les partenaires extérieurs privilégiant l'intégration de la production dans l'économie marchande à moins qu'ils n'utilisent ce savoir-faire acquis au sein des A.V.D. seulement pour un renversement d'élites ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGULHON (M.), 1975 - Un problème d'ethnologie historique : les chambrées en Basse Provence au XIXe siècle, in Agulhon (M.) and alii., *Ethnologie et histoire : forces productives et problèmes de transition*, Paris, Ed.Sociels, pp 539-560.

AMIN (S.), (1969) - *Le monde des affaires sénégalais*. Ed. de Minuit, Paris.

BA (C.O.), 1993 - *Migrations internationales et trajectoires migratoires dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (Bokidiawé et Galoya)*. DEA d'anthropologie, Université CAD de Dakar, 25 p.

BLION (R.), BREDELOUP (S.), 1994 - La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabé et Sénégalais, *GIDIS-CI*, 19 p.

BOUTILLIER (J.L.), CANTRELLE (P.), CAUSS (J.), 1962 - *La moyenne vallée du Sénégal*, Paris, PUF, 368 p.

BREDELOUP (S.), 1992.- Itinéraires africains de migrants sénégalais, *Hommes et Migrations*, n° 1160: 16-22.

BREDELOUP (S.), 1994 - Les migrants du fleuve Sénégal : A quand la «Diams'pora»? *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 9. , n° 1: 205-232.

CROZIER (M.), FRIEDBERG (E.), 1977 - *L'acteur et le système*, Points Politiques, Seuil, Paris.

DAUM (C.), 1992 - *L'immigration ouest - africaine en France: Une dynamique nouvelle dans la vallée du fleuve Sénégal ?* Institut PANOS, Paris.

DIA (O.), COLIN-NOGUES (R.), 1982- Yakaré, l'autobiographie d'Oumar, Paris, Maspéro.

DIOP (A.B.), 1965 - *Société toucouleur et migration*, Initiations et Etudes, n° XVIII, IFAN, Dakar, 232 p.

DUPUY (C.), 1990 - Les associations villageoises au Sénégal : fonctions économiques et modalités de financement, *Revue Tiers Monde*, t.XXXI, n° 122, avril-juin : 351-375.

GONIN (P.), 1990 - Migration et développement des lieux d'origine: l'exemple de la communauté de l'Afrique de l'ouest installée en France, *Espace Populations Sociétés*, n° 2: 304-309.

KANE (F.) ; LERICOLLAIS (A.), 1975 - L'émigration en pays soninké, *Cah. ORSTOM, SH*, vol.XII, n° 2: 177-187.

LAVIGNE DELVILLE (P.), 1992 - *La rizière et la valise; Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros Alternatives. 231 p.

LAVIGNE DELVILLE (P.), 199 - Migration et structuration associative in Enjeux dans la moyenne vallée s-dir. B.CROUSSE: 118-138.

LERICOLLAIS (A.), 1975 - Peuplement et migrations dans la vallée du Sénégal, *Cah. ORSTOM, SH*, vol.XII, n° 2 : 123-135.

MANCHUELLE (E.F.), 1987 - *Background To Black African Emigration To France : The Lbor Migrations Of The Soninke, 1848-1987*. Ph.D., University of California, Santa Barbara, U.M.I., 752 p.

NUTTAL (C.), 1989 - Les associations villageoises de développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal : processus d'émergence, situation actuelle et avenir dans l'après-barrages, *Annales de Géographie*, n° 54, mai-juin : 302-319.

NUTTAL (C.), 1989 - Occupation de l'espace, mutations et développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal - Cas de l'arrondissement d'Ouro-Sogui, département de Matam, Thèse, Université de Rouen, 357 p.

QUIMINAL (C.), 1991 - *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Bourgois, 223 p.

REBOUL (C.), 1987 - Les associations de village de la vallée du fleuve Sénégal, *Revue Tiers Monde*, Tome XXVIII (10) : 434-440.

TRIAUD (J.L.), 1974 - *Lignes de force de la pénétration islamique en Côte-d'Ivoire*, Thèse de Doctorat, Paris.

ZIEH (G.), VRIH (G.), 1992 - Les commerçants sénégalais en Côte-d'Ivoire, in Harding (L.) et alii, *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest- La Côte-d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris.

Dossier «Les Africains noirs en France, I, Aspects socio-économiques et conditions de vie», Dossier coordonné par P. DEWITTE, *Hommes et Migrations*, n° 1131, avril 1990.